

## **COMPTE RENDU DE LA VISITE DE LA TRESORERIE DE CHAGNY**

Une délégation du CHSCT s'est rendu à Chagny pour effectuer une visite des locaux de la trésorerie le 25 juin 2013.

### Etaient présents :

Philippe Muret, représentant F.O  
Laurence Malon représentante Solidaires Finances Publiques  
Nadine Berthod représentante CGT  
Evelyne Gomez représentante CGT et secrétaire du CHSCT  
Alain Senaillet, assistant de prévention

L'entrée dans les locaux se fait par un petit escalier donnant sur le trottoir très peu délimité de la route.

L'accueil des personnes handicapées n'est pas possible à l'intérieur des locaux. Celles-ci sont reçues sur le trottoir.

L'accès est le même pour les contribuables et le personnel.

### **ACCUEIL ET PREMIER BUREAU**

L'accueil des contribuables ne peut se faire dans de bonnes conditions  
La banque d'accueil est trop grande et mal adaptée à la réception : pas de confidentialité. Elle donne directement dans le bureau où travaillent trois agents.  
Ce qui peut poser des problèmes de compréhension quand plusieurs usagers attendent alors que des agents présents ne les renseignent pas.

La chaudière se trouve dans ce sas d'accueil fermée par une simple porte.  
A l'ouverture de celle-ci, une odeur de gaz se fait sentir ; ce qui pourrait poser des problèmes de santé pour les agents.

Au niveau du risque électrique, il a été remarqué des prises anciennes ne paraissant pas aux normes, notamment devant la banque d'accueil.  
Des fils électriques traînent, induisant des risques de chutes.

### **DEUXIEME BUREAU : CHEF DE SERVICE**

Comme un couloir reliant le premier bureau et le troisième, celui de la partie " collectivité "  
Pas très fonctionnel

### **TROISIEME BUREAU**

Il fait partie d'une aile réalisée en 1995  
Ce bureau, occupé en général par trois agents, est exigü.  
Les unités de passage sont trop étroites ; ce qui peut entraîner des risques de chute.

Peinture et plafond sont défraîchis comme dans les autres bureaux.

Le bureau est froid en hiver .

Ceci tient à deux faits :le bureau se situe en bout de circuit et il n'est pas isolé.

## **Pas de travaux effectués depuis la création**

### **SANITAIRES**

La porte des WC ne ferme pas.

Le lavabo est très proche de la porte des WC.

Ce qui donne un espace " Toilettes " très exigü et générateur de promiscuité.

Autres remarques : éponges humides sur le lavabo et serviette de toilette pour l'essuyage des mains ; problème d'hygiène avéré.

Ces toilettes se trouvent près d'un couloir où est posé le matériel de la femme de ménage ( seau, serpillière ...).

Le distributeur de papier est installé dans le local servant de coin repas et non près du lavabo.

### **COIN REPAS**

Celui-ci n'existe pas en tant que tel.

Un espace a été aménagé. Il est très étroit, sans VMC, sans fenêtre, sans évier.

Deux multiprises sont branchées sur une prise murale.

Ce lieu ne permet pas de manger ; les repas sont pris sur les bureaux.

### **ARCHIVES**

Des infiltrations apparaissent au plafond.

Des cartons sont placés au dessus des armoires. Un détecteur incendie est caché par des cartons.

Les unités de passage sont encombrés générant des risques de chute

Le photocopieur est installé également dans ce local : il serait peut-être plus adéquat de le mettre dans le bureau de l'accueil.

Il nous a été indiqué que ce local serait réorganisé suite à l'évacuation de documents qui ne sont plus utiles au service.

Concernant les huisseries de tous les bureaux, on constate des fenêtres vétustes en " simple vitrage ".

Il faut fermer complètement les volets en cas de soleil, ce qui oblige à conserver l'allumage électrique et donc une lumière artificielle.

### ***Les problèmes essentiels à résoudre seraient les suivants :***

- **Mise aux normes électriques**
- **Isolation du bâtiment avec réfection des huisseries**
- **Mise en place d'une entée permettant l'accueil des personnes handicapées**
- **Isolation intérieure des murs mitoyens et extérieure sur les autres parois**

## **Les propositions de la délégation sont les suivantes**

- **Déménagement dans un autre bâtiment répondant à des normes de sécurité et de confort plus conformes aux attentes des agents.**

Si celui-ci n'est pas possible :

- Mise en place de l'entrée du service dans la cour du bâtiment, permettant une entrée en rez-de-chaussée.
- Mise en place du coin-repas dans le sas d'entrée agrandi en reculant la cloison séparant l'accueil et ce même sas
- Mise en confidentialité de la banque d'accueil selon les normes en vigueur
- Changement des huisseries
- Isolations intérieure, extérieure et toiture
- Rafrâichissement des peintures ( murs et plafonds )

Evelyne Gomez, secrétaire du CHSCT  
Laurence Malon  
Nadine Berthod  
Philippe Muret